

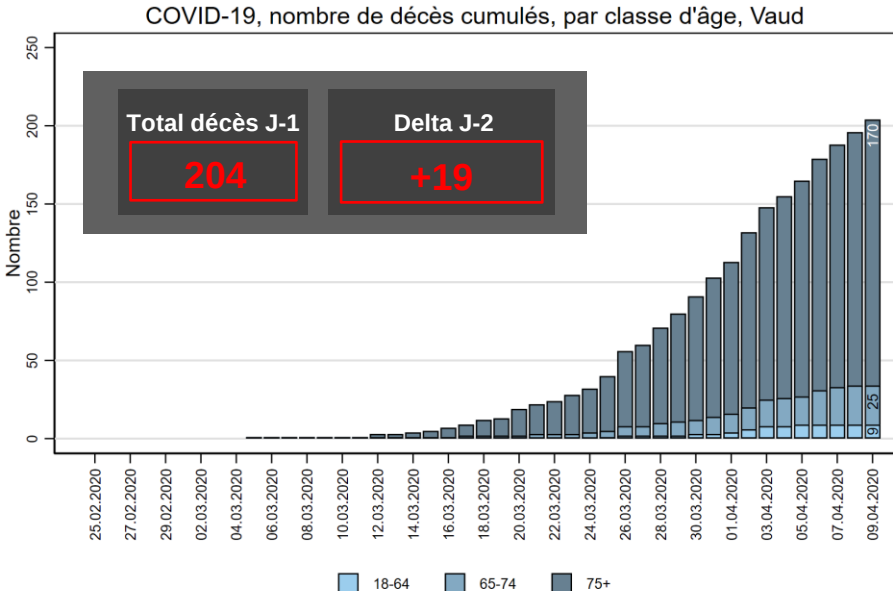
Bulletin d'information «Covid-19», destiné au Grand Conseil et aux communes

Bulletin no. 04 du 10.04.2020, 1800

Données arrêtées au: 10.04.2020, 1700

POINTS CLES:

- L'incidence de nouveaux cas de COVID-19 se stabilise depuis quelques jours autour de 25/100'000 habitants par jour. Elle reste cependant plus marquée parmi la population âgée.
- Depuis le 28 mars, le nombre de nouveaux cas hospitalisés s'est stabilisé autour de 35 par jour, ce qui équivaut au nombre de sorties quotidiennes. On assiste donc à une stabilisation du nombre des patients COVID-19 hospitalisés dans le canton (voir graphique à droite).
- Plus d'un quart des établissements médico-sociaux (EMS et EPSM) annoncent des patients atteints de COVID-19.
- 204 décès sont à déplorer au 9 avril 2020, avec environ une moitié des décès survenus à l'hôpital. Huitante-trois pourcent des décès concernaient des personnes âgées de 75 ans et plus (voir graphique ci-dessous).

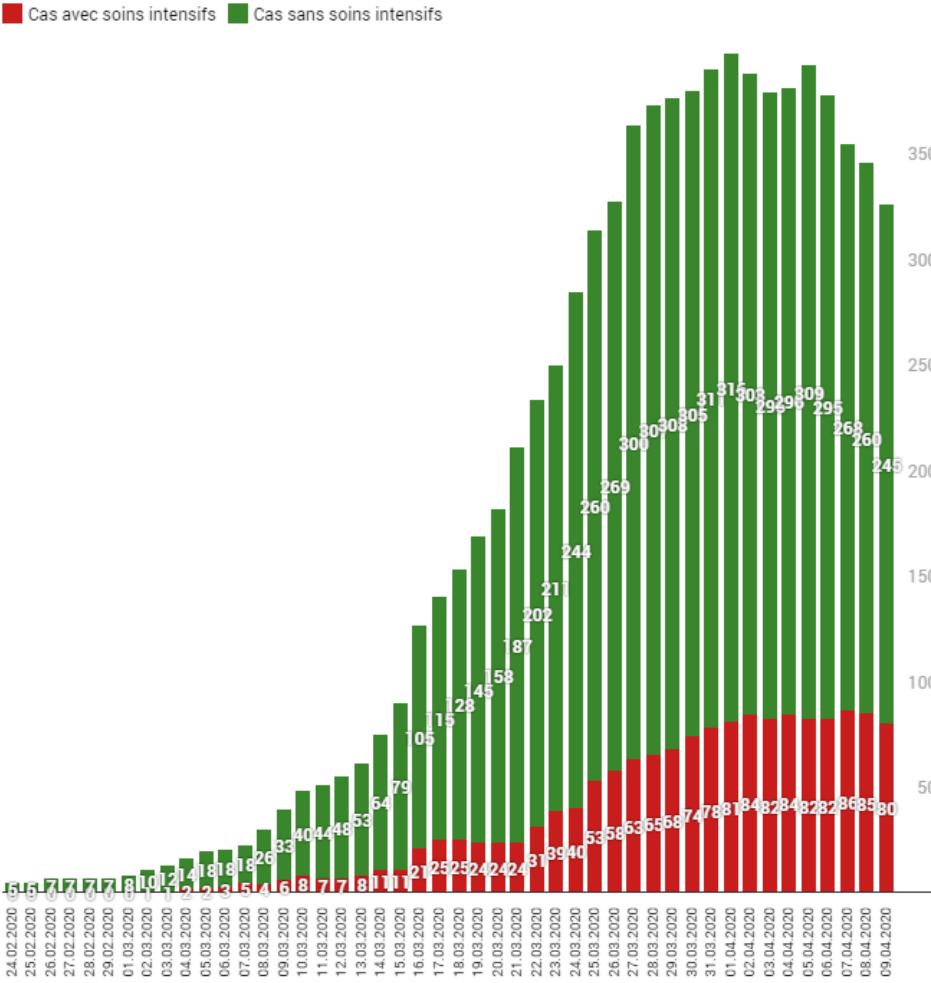


Système d'information COVID, Direction Générale de la Santé, Vaud



COVID-19 : CAS POSITIFS HOSPITALISÉS

Ce graphique présente l'évolution des cas d'hospitalisation testés positifs au COVID-19. Ces chiffres se concentrent uniquement sur les hôpitaux et infrastructures médicales vaudoises.



Les données sont mises à jour quotidiennement en milieu de journée.

MESURES PRISES A L'ECHELON POLITIQUE

08.04.2020

- Les mesures fédérales sont prolongées jusqu'au 26 avril.
- Nouvelle mesure cantonale concernant les campings :
 - Pour les campings-caravanings
 - Les campings avec installations mobiles (tentes ou caravanes) disposant de locaux sanitaires doivent être fermés.
 - Pour les campings-caravanings résidentiels
 - Les campings avec installations fixes (caravanes ou mobiles-homes), disposant de locaux sanitaires individuels par installation, peuvent être occupés uniquement par leur propriétaire sous réserve d'un respect strict des directives de l'OFSP (distanciation sociale / interdiction des rassemblements de plus de cinq personnes).

03.04.2020

- Nouvelles du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC). Le communiqué de presse est [disponible ici](#).
- La directive du Conseil d'Etat sur le jardinage et les garden center a été modifiée en date 03.04.2020, [disponible ici](#).
 - Il n'y a plus de distinctions entre les types de garden center (*avec ou sans zone d'alimentation*)
 - La précommande par téléphone ou voie électronique est [obligatoire](#)
 - L'installation d'une zone de chargement extérieure pour le retrait des achats est obligatoire
- Le Conseil fédéral transfère davantage de compétences à la Confédération afin de coordonner l'approvisionnement en biens médicaux importants servant à la lutte contre le coronavirus. Les cantons seront désormais tenus de communiquer l'état de leurs stocks. L'ordonnance modifiée en ce sens est [disponible ici](#).
- le Conseil fédéral a décidé d'accroître le programme de cautionnement destiné à l'octroi de crédits de transition COVID-19. En raison de la forte demande, il propose au Parlement de relever à 40 milliards de francs au total le crédit d'engagement existant, qui porte sur un montant de 20 milliards.

01.04.2020

- Le Conseil d'Etat a validé :
 - Le document édictant les directives concernant les Garden Centre, [disponible ici](#).
 - L'arrêté relatif aux règlements sur les décès, sépultures et pompes funèbres (RDSPF), [disponible ici](#). Le processus de soutien démarre immédiatement.
- Conférence de presse du CF, les points suivants ont été abordés :
 - le Conseil fédéral a pris des mesures visant à stabiliser les marchés agricoles dans le contexte de crise actuel. L'ordonnance officielle est [disponible ici](#).
 - les règles des procédures d'asile sont temporairement modifiées. L'ordonnance officielle est [disponible ici](#).
 - le Conseil fédéral a également confirmé la stratégie menée jusqu'à présent et étudie une extension ciblée des mesures de soutien.

18.03.2020

- Mesures édictées dans l'arrêté du Conseil d'Etat [disponible ici](#). Le Conseil d'Etat recommande aux individus de plus de 65 ans de ne plus fréquenter les commerces.

MESURES PARTICULIERES :

- **HOTLINE : Toutes les hotlines resteront ouvertes pendant les jours fériés du Vendredi Saint (10.04.20) et du Lundi de Pâques (13.04.20).**
- Hotline centralisée répondant au : **021.338.08.08** (activités économiques, fiscalité, juridique, manifestations, accueil de jour, formation, médias et bénévoles) Active. Plus amples informations sur le site vd.ch
- La Hotline concernant les questions relatives à la santé, pour la population, reste opérationnelle et répondra toujours au numéro : **0800.316.800**

MESURES DIVERSES DES PARTENAIRES :

- **Police :**
 - **10.04.2020, 37 dénonciations** (1 commerce, 1 mineur) concernant le non-respect de l'arrêté fédéral. **112 amendes d'ordre.**
 - Nouvelle mesure : en cas de récidive, une dénonciation directement à l'autorité pénale sera effectuée.

POINTS D'ATTENTION

Migros:

- Réduction de l'amplitude des horaires d'ouverture des points de vente pour des raisons opérationnelles et de fréquentation. Du lundi au vendredi, ils seront ouverts, de 8h (au plus tôt) à 19h (au plus tard) et le samedi de 8h (au plus tôt) à 17h (au plus tard).

Respect des mesures d'éloignement :

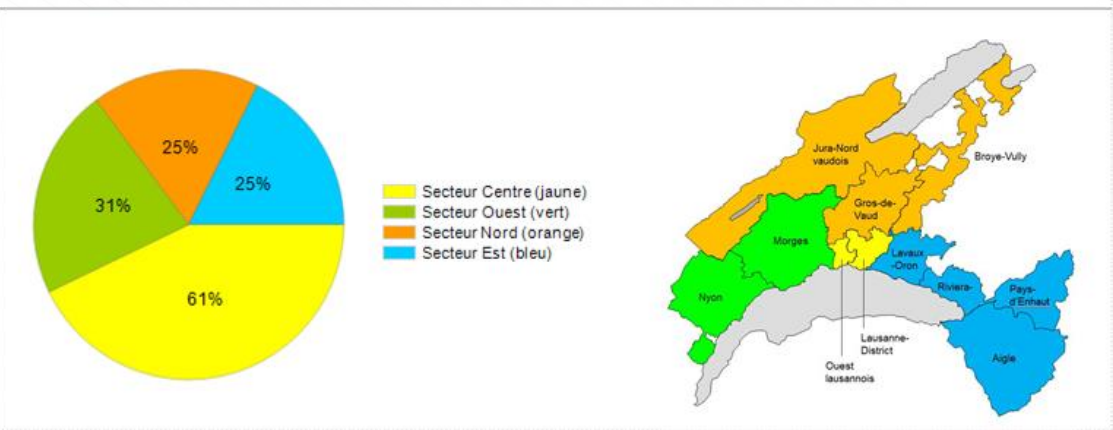
- **Si dans leur sphère de compétences, les communes entendent mettre en place des mesures plus restrictives, il faudra veiller à une bonne «harmonisation» entre communes voisines, ce pour éviter que les problématiques débordent sur d'autres communes.**

Bénévoles :

- Plus d'un millier de citoyens se sont portés volontaires pour aider dans le cadre de la crise sanitaire Covid-19. 160 ont déjà été attribués et 843 bénévoles restent disponibles. En cas de besoin, les communes peuvent faire appel au bureau de gestion des bénévoles de l'EMCC. Pour ce faire, elles doivent envoyer une demande d'appui décrivant la prestation attendue (www.vd.ch/coronavirus-benevolat). Ci-dessous les régions où les bénévoles souhaitent travailler ainsi que le temps demandé par les demandeurs de bénévoles :

Données arrêtées au 09.04.2020

Secteur de travail souhaité:



De combien de temps disposez-vous pour ce bénévolat ?

